



Le calendrier

- Deux sessions d'examen des candidatures sont organisées par année.
- Les dossiers de candidature devront être déposés avant le 30 avril ou avant le 30 septembre.
- Le jury se tiendra dans les 3 semaines suivant la date butoir.
- Pas de date butoir de dépôt de dossier pour le permis AM.



**Le dossier de candidature
est téléchargeable sur
le site internet de la
commune, dans l'onglet
"Solidarité & Action sociale"**



Pour plus d'informations

Mairie de Migné-Auxances
1 rue du 8 mai 1945
86440 MIGNE-AUXANCES
05 49 51 71 02



Centre Socio-Culturel de la Comberie
10 rue de la Comberie
86440 MIGNE-AUXANCES
05 49 51 76 22



Auto-Ecole du Pont Neuf (uniquement)
5 rue Germaine Tillion
86440 MIGNE-AUXANCES
05 49 54 09 58



BOURSE AU PERMIS AM, B, B78

**Une aide pour
financer
le permis de conduire**

Compatible avec le permis
à 1€ par jour



Pour qui ?



Pour les habitants de Migné-Auxances

- A partir de 14 ans pour le permis AM
- Pour les 17-25 ans pour le permis B et B78
- Pour les plus de 25 ans -> après étude de dossier



Les conditions ?

L'aide au financement du permis est donnée en échange d'une action solidaire auprès d'une association :

Pour le permis AM : 50% du coût de la formation est pris en charge en contrepartie de **10h** auprès d'associations

Pour le permis B : 50% du coût de la formation est pris en charge en contrepartie de **50h** auprès d'associations **et être en possession du code**

Pour le permis B78 : 50% du coût de la formation est pris en charge en contrepartie de **40h** auprès d'associations

L'engagement ?

- Attendre la décision de la commission avant de passer l'examen final de permis de conduire
- Signer la charte d'engagement
- Verser sa contribution à l'auto-école du Pont Neuf au début de la formation
- Suivre régulièrement des cours du code de la route
- Réaliser le projet d'action auprès des associations
- Rencontrer régulièrement la personne chargée du suivi du projet

Les pièces du dossier ?

- Pièce d'identité
- Avis d'imposition n-1
- 3 derniers bulletins de salaire
- Justificatifs de ressources
- Justificatif de domicile
- Justificatif de situation
- Attestation de responsabilité civile
- Attestation quotient familial CAF



Les critères de sélection ?

- Financier : revenus personnels ou familiaux
- Insertion : parcours et motivation
- Citoyen : engagement et investissement dans une action d'utilité sociale et citoyenne



Quelle est la démarche ?

- Dépôt de candidature auprès du CSC La Comberie
- Examen du dossier
- Passage en commission (si avis favorable)
- Choix de la structure pour l'action solidaire et signature de la charte
- Prise de contact avec l'auto-école du Pont Neuf et fixation des heures de conduite
- Point d'étape avec la personne chargée du suivi
- Validation des heures de contrepartie
- Versement de la bourse